



Participation des Autochtones à l'industrie minière



Le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada travaille à promouvoir le développement durable des ressources naturelles du Canada et favorise la participation des Autochtones aux activités liées aux minéraux et aux métaux.

Contribuer à bâtir des communautés viables

L'industrie des minéraux et des métaux joue un rôle primordial dans le bien-être économique du Canada et elle est également essentielle à la cohésion sociale et économique de nombreuses populations rurales et isolées. Les activités d'exploration et d'exploitation minières peuvent être une source de croissance socioéconomique pour plusieurs communautés autochtones par des partenariats, la création d'emplois, le perfectionnement des compétences, les affaires et les retombées et la participation aux prises de décision et aux activités visant à protéger l'environnement. Une mine peut générer des bienfaits qui subsisteront bien au-delà de la durée de vie de la mine elle-même, aidant ainsi à asseoir l'autonomie d'une communauté.

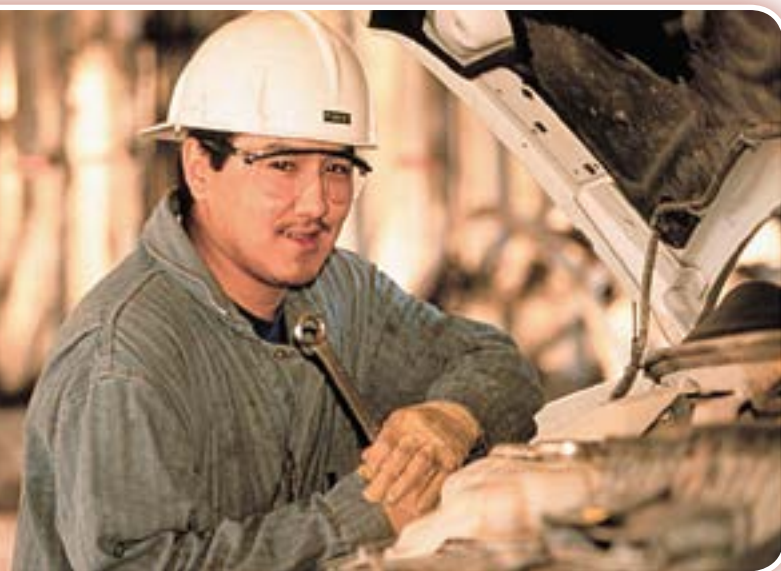
Pour obtenir de plus amples informations concernant les activités de chacune des étapes du cycle minier et les occasions de participation s'offrant aux communautés autochtones, veuillez consulter le **Guide sur l'exploration et l'exploitation minières pour les communautés autochtones** au www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/autochtones/bulletins/4161.

Collaborer pour des bienfaits communs

- La participation de la population locale dès les premières étapes et un dialogue constructif entre les communautés autochtones et les sociétés d'exploration sont des éléments essentiels à des relations de travail et des partenariats fructueux. Les ententes conclues lors de la première étape de l'exploration (par exemple les protocoles d'entente et les ententes d'exploration) permettent une compréhension réciproque entre une communauté et une entreprise, et elles établissent les principes d'un partenariat qui générera des bienfaits pour toutes les parties.



- Au cours des dix dernières années, les relations et les partenariats entre les Autochtones et l'industrie ont énormément évolué grâce à la conclusion d'accords sur la mise en valeur de mines, comme les ententes sur les répercussions et les avantages. Ces ententes comportent généralement des dispositions concernant l'emploi et la formation, des occasions d'affaires matérialisées par des contrats réservés et des coentreprises, des enjeux sociaux et culturels, la surveillance de l'environnement et des mécanismes de financement, notamment.
- Les ententes conclues aux étapes de l'exploration et de l'aménagement se sont avérées fructueuses pour assurer des avantages pour des communautés autochtones. En prenant part à la négociation d'ententes, les communautés autochtones participent directement dès l'étape de l'exploration, durant les activités d'exploitation et durant le processus de fermeture de la mine et de restauration du site minier. Pour consulter la carte des **Ententes entre des sociétés minières et des collectivités autochtones ou des gouvernements**, veuillez visiter le www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/sites/www.rncan.gc.ca/minerals-metals/files/files/pdf/abor-auto/aam-eac-f2012.pdf.



La main-d'œuvre autochtone dans le secteur minier

- L'industrie des minéraux et des métaux représente l'un des employeurs canadiens les plus importants dans les régions rurales et nordiques et elle offre des occasions d'emploi à court et à long termes, à temps partiel et saisonnier. Cette industrie offre des salaires hebdomadaires figurant parmi les plus élevés dans l'ensemble des secteurs de l'économie.
- En raison d'une main-d'œuvre vieillissante, l'industrie minière fait face à une pénurie de travailleurs qualifiés. La proximité des communautés autochtones de sites potentiels d'exploration et d'exploitation minières ainsi que la forte croissance observée chez les jeunes Autochtones font de ces communautés une main-d'œuvre au potentiel inexploité qui peut aider à répondre à cette demande.
- Au cours de l'exploitation, les sociétés minières peuvent mettre en œuvre diverses initiatives de formation, comme des programmes antidécrochage, des bourses d'études, des stages et des programmes de littératie en milieu de travail, qui favorisent l'acquisition de capacités pédagogiques, entre autres, au sein des communautés autochtones. Grâce à la formation et à l'expérience de travail, les compétences acquises dans le secteur de l'exploitation minière peuvent être transférées vers d'autres secteurs de l'économie, de même que vers l'économie de la population locale, après la fermeture d'une mine.



- Il existe plus de 120 métiers différents dans le secteur de l'exploitation minière, et des possibilités d'emploi de premier échelon, de métier semi-spécialisé et de travail spécialisé sont offertes tout au long des différentes étapes du cycle minier. Pour obtenir davantage d'informations sur les possibilités de carrière dans l'industrie minière, consultez le Portail des ressources sur l'engagement autochtone dans le secteur minier du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, au www.aboriginalmining.ca/fr.

Possibilités d'affaires et économiques

- L'exploitation minière peut générer d'importantes possibilités d'affaires et économiques pour la population locale et l'économie d'une région, et ce, lors de chacune des étapes du cycle minier. Ces occasions d'affaires peuvent notamment concerner :
 - **L'exploration** : forage, expédition, services de transport et de marchandises, coupage de lignes, hébergement et restauration.
 - **L'aménagement** : services de construction, sécurité, camionnage, entretien routier, entretien d'aéroports et d'aéronefs, recyclage et élimination des déchets.
 - **L'exploitation** : exploitation minière à forfait, fourniture de marchandises, services sur place, arpentage, services de laboratoire et services environnementaux.

- **La fermeture et la remise en état** : démolition, services de remise en état de site, aménagement paysager, sécurité en continu sur le site, échantillonnage et analyse de l'eau et possible traitement continu de l'eau.



- Chacune des communautés étant unique, elle possède des capacités qui lui sont propres et lui permettent de saisir les possibles occasions économiques. Les communautés autochtones pourraient vouloir fonder des coentreprises avec des entreprises établies. La formule des coentreprises constitue un excellent moyen d'aider les entreprises locales à profiter des occasions d'affaires qu'offre l'exploitation minière.
- Il est essentiel que les communautés envisagent les choses au-delà de la durée de vie d'une mine pour assurer leur croissance économique et diversifier leurs activités économiques. Les communautés pourraient utiliser les compétences et les capacités qu'elles ont acquises en participant au développement minéral dans le cadre de nouveaux projets, que la future assise économique repose sur le tourisme, la fabrication, l'agriculture ou toute autre activité.
- Les mines de diamant dans le nord du Canada sont un excellent exemple de la contribution de l'exploitation minière à la création de communautés plus autonomes. Les entreprises et les coentreprises autochtones soutiennent directement le secteur de l'extraction des diamants, mais elles sont également présentes dans les domaines

des services alimentaires, de la construction, du camionnage, des transports et des communications, une présence qui pourrait s'étendre à d'autres industries. Cet esprit d'entreprise a permis à la population locale d'élargir ses horizons et de renforcer ses capacités pour s'assurer un avenir viable.

Pratiques environnementales

- L'industrie et les gouvernements sont déterminés à s'assurer que la mise en valeur des minéraux au Canada est réalisée de manière responsable sur le plan environnemental à chacune des étapes du cycle minier. Les lois et les règlements des ordres de gouvernement provincial, territorial et fédéral assurent la protection de l'environnement et de la santé et la sécurité publiques.
- La consultation constitue un aspect fondamental du processus d'évaluation environnementale des projets miniers. En examinant les études et les documents liés aux projets, les communautés autochtones sont en mesure d'exprimer leurs préoccupations, de présenter des observations et d'élaborer des solutions communes. De plus, le recours au savoir traditionnel peut aider à détecter de possibles impacts sur l'environnement et à établir les mesures d'atténuation nécessaires pour amoindrir ou éliminer de tels impacts.
- Même si certaines de ses activités sont réglementées, l'industrie minière canadienne a adopté volontairement des directives pour s'assurer que l'environnement est sécuritaire et sain, comme **e3 Plus : Un cadre d'exploration responsable**, de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, et **Vers le développement minier durable**, de l'Association minière du Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez les sites www.pdac.ca/e3plus/french/index.aspx et www.mining.ca.
- La performance environnementale de l'industrie minière s'est grandement améliorée au cours des dernières décennies. De plus en plus d'efforts sont déployés pour trouver des façons innovatrices de réduire les résidus miniers et de les transformer pour servir à d'autres fins, mais aussi pour que de l'eau saine, des paysages restaurés et des écosystèmes en santé succèdent à l'exploitation d'une mine. L'un de ces efforts est l'**Initiative mines vertes (IMV)** qui



Culture du maïs et du canola sur l'ancien parc de résidus miniers de Copper Cliff, près de Sudbury, en Ontario

est dirigée par Ressources naturelles Canada (www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/technologie/4474), et qui vise à améliorer la performance environnementale du secteur minier et à créer des occasions en matière de technologies écologiques.

- En vertu des lois en vigueur, les propriétaires de mine sont tenus de présenter au gouvernement provincial, territorial ou fédéral un plan de fermeture et de restauration décrivant comment le site minier sera nettoyé et remis en état au terme de son exploitation. Des travaux d'entretien et de maintenance à long terme pourraient être nécessaires après la fermeture de certaines mines. La participation des communautés autochtones, qui possèdent une connaissance approfondie de leur milieu, est essentielle à l'élaboration de plans de restauration et de programmes de surveillance et pour assurer la réussite de la restauration d'un site minier.

Pour plus d'information sur l'exploitation minière et les communautés autochtones, visitez le site www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/accueil ou écrivez-nous à info-smm@rncan-rncan.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012

Also available in English under the title:
Aboriginal Participation in Mining

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwsc.gc.ca



Papier recyclé